

Article 1- Responsabilités

Dans le cadre de nos activités, les enfants sont sous la responsabilité des parents ou des grands-parents ou son représentant légal.

Article 2- Public

Les activités sont prioritairement proposées aux habitants du territoire. Les personnes qui résident en dehors de la communauté de commune Maine Cœur de Sarthe, se verront appliquer une majoration de 20%

Les parents et enfants, mais aussi les grands-parents sont les bienvenus.

Article 3- Encadrement et nature des activités

Les activités sont encadrées par l'animateur(s)-trice(s) famille ou le référent(e) famille de la Maison des Projets.

Des intervenants extérieurs sont amenés à proposer des animations spécifiques, sous la responsabilité du responsable de pôle, les chargés de mission famille ou vie sociale.

Article 4- Dates, horaires et lieux

Une programmation semestrielle vous est mise à disposition. Elle vous renseigne sur l'ensemble des activités et la programmation. Un changement est communiqué, autant que possible, dans les plus brefs délais.

Article 5- Participations financières des participants

Dans le cadre d'une sortie en famille grands-parents/petits enfants, le tarif territoire est appliqué à partir du moment où l'un des deux participants est habitant du territoire Maine Cœur de Sarthe.

Dans le cadre d'une sortie, pour laquelle une personne vient avec un enfant qui n'est pas le sien, les parents de cet enfant doivent avoir complété le dossier administratif et avoir réglé leur adhésion annuelle. Le règlement se fait avant chaque activité.

HT = Hors territoire

TARIFS FAMILLE & VIE SOCIALE 2024 - TARIF ADULTE						
Quotient Familial	0 - 900	901 - 1100	1101-1300	1301 - 1500	1501 - 1700	1701 & +
TARIF 1 : Adultes	2,5 €	3,3 €	4,1 €	4,9 €	5,7 €	6,4 €
HT	3,0 €	4,0 €	4,9 €	5,8 €	6,8 €	7,7 €
TARIF 2 : Adultes	8,3 €	10,7 €	13,2 €	15,6 €	18,0 €	18,8 €
HT	10,0 €	12,8 €	15,8 €	18,8 €	21,6 €	22,5 €
TARIF 3 : Adultes	11,8 €	15,0 €	18,3 €	21,8 €	25,2 €	28,6 €
HT	14,1 €	18,0 €	21,9 €	26,2 €	30,2 €	34,3 €
TARIF 4 : Adultes	17,2 €	21,9 €	26,9 €	31,8 €	36,3 €	39,2 €
HT	20,6 €	26,3 €	32,3 €	38,1 €	43,6 €	47,0 €
TARIF 5 : Adultes	21,8 €	27,9 €	34,0 €	40,4 €	46,7 €	50,8 €
HT	26,2 €	33,5 €	40,8 €	48,5 €	56,0 €	60,9 €

Règlement intérieur mis à jour le 1er janvier 2024

HT = Hors territoire

TARIFS FAMILLE & VIE SOCIALE 2024 - TARIF BINOME						
Quotient Familial	0 - 900	901 - 1100	1101-1300	1301 - 1500	1501 - 1700	1701 & +
TARIF 1 : Binôme	1,3 €	1,7 €	2,0 €	2,4 €	2,8 €	3,2 €
HT	1,5 €	2,0 €	2,4 €	2,9 €	3,4 €	3,8 €
TARIF 2 : Binôme	4,2 €	5,3 €	6,6 €	7,8 €	9,0 €	9,4 €
HT	5,0 €	6,4 €	7,9 €	9,4 €	10,8 €	11,3 €
TARIF 3 : Binôme	5,9 €	7,5 €	9,1 €	10,9 €	12,6 €	14,3 €
HT	7,1 €	9,0 €	11,0 €	13,1 €	15,1 €	17,2 €
TARIF 4 : Binôme	8,6 €	11,0 €	13,4 €	15,9 €	18,2 €	19,6 €
HT	10,3 €	13,2 €	16,1 €	19,1 €	21,8 €	23,5 €
TARIF 5 : Binôme	10,9 €	14,0 €	17,0 €	20,2 €	23,3 €	25,4 €
HT	13,1 €	16,7 €	20,4 €	24,2 €	28,0 €	30,5 €

HT = Hors territoire

TARIFS FAMILLE & VIE SOCIALE 2024 - TARIF ADULTES / ENFANTS						
Quotient Familial	0 - 900	901 - 1100	1101-1300	1301 - 1500	1501 - 1700	1701 & +
TARIF 1 : + 13 ans (adultes)	2,5 €	3,3 €	4,1 €	4,9 €	5,7 €	6,4 €
HT	3,0 €	4,0 €	4,9 €	5,8 €	6,8 €	7,7 €
TARIF 1 : 0 - 12 ans (enfants)	2,0 €	2,7 €	3,2 €	3,9 €	4,5 €	5,1 €
HT	2,4 €	3,2 €	3,9 €	4,7 €	5,5 €	6,1 €
TARIF 2 : + 13 ans (adultes)	8,3 €	10,7 €	13,2 €	15,6 €	18,0 €	18,8 €
HT	10,0 €	12,8 €	15,8 €	18,8 €	21,6 €	22,5 €
TARIF 2 : 0 - 12 ans (enfants)	6,7 €	8,5 €	10,6 €	12,5 €	14,4 €	15,0 €
HT	8,0 €	10,2 €	12,7 €	15,0 €	17,2 €	18,0 €
TARIF 3 : + 13 ans (adultes)	11,8 €	15,0 €	18,3 €	21,8 €	25,2 €	28,6 €
HT	14,1 €	18,0 €	21,9 €	26,2 €	30,2 €	34,3 €
TARIF 3 : 0 - 12 ans (enfants)	9,4 €	12,0 €	14,6 €	17,5 €	20,1 €	22,9 €
HT	11,3 €	14,4 €	17,5 €	20,9 €	24,2 €	27,5 €
TARIF 4 : + 13 ans (adultes)	17,2 €	21,9 €	26,9 €	31,8 €	36,3 €	39,2 €
HT	20,6 €	26,3 €	32,3 €	38,1 €	43,6 €	47,0 €
TARIF 4 : 0 - 12 ans (enfants)	13,7 €	17,5 €	21,5 €	25,4 €	29,1 €	31,3 €
HT	16,5 €	21,0 €	25,8 €	30,5 €	34,9 €	37,6 €
TARIF 5 : + 13 ans (adultes)	21,8 €	27,9 €	34,0 €	40,4 €	46,7 €	50,8 €
HT	26,2 €	33,5 €	40,8 €	48,5 €	56,0 €	60,9 €
TARIF 5 : 0 - 12 ans (enfants)	17,5 €	22,3 €	27,2 €	32,3 €	37,4 €	40,6 €
HT	20,9 €	26,8 €	32,6 €	38,8 €	44,8 €	48,7 €

Règlement intérieur mis à jour 1er janvier 2024

Article 6- Annulation, remboursement et pénalités

L'annulation est possible sans justificatif jusqu'à 8 jours avant l'activité.

Passé ce délai, la réservation sera facturée selon le Quotient Familial sauf cas exceptionnel :
Maladie (présenter un certificat médical, ordonnance), hospitalisation, accident de la vie, ... (présenter un certificat administratif) Présenter le justificatif avant le 5 du mois suivant, aucune prise en charge rétroactive ne sera effectuée.

La Maison des projets se réserve le droit de ne pas accueillir des adhérents qui ne seraient pas à jour de leurs règlements.

Article 7- Hygiène

Lors des activités, les participants s'engagent à être sobres.

Les activités sont non-fumeurs

Article 8- Modalités de transport

Le transport en mini-bus, le car collectif et le train sont les transports utilisés lors des sorties.

Cependant, pour certaines sorties, afin d'offrir la possibilité à un plus grand nombre de familles de participer, il peut leur être demandé de prendre leur véhicule personnel et covoiturer d'autres participants. Cela n'entraîne pas de réduction sur l'activité en elle-même.

La priorité du mini-bus est donnée pour les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion.

Article 9- Arrivée et départ sur les activités

Afin d'assurer le bon déroulement des activités, il est important que les participants soient ponctuels sur les horaires.

Pour tout retard, la personne doit prévenir l'accueil ou le responsable de pôle et peut être exposée à des pénalités.

En effet, l'organisation générale ne permet pas d'attendre les retardataires au-delà de 5 minutes après l'heure prévue.

Article 10- Sanctions

En cas de comportement ou propos (prohibés par la loi) inappropriés lors des activités, la Maison Des Projets se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires à la régularisation de la situation. Ainsi, en cas de comportement d'un adulte et/ou d'un enfant mettant en difficulté la gestion du groupe ou sa sécurité, il pourra être exclu temporairement ou définitivement des activités. Au préalable, une rencontre sera organisée avec l'adulte et/ou la famille pour échanger sur la situation.

Article 11- Contacts

Maison des Projets, Centre social - Place de la République - Espace François Mitterrand
72 290 Ballon, Ballon Saint Mars.

Accueil / Secrétariat : (9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30)

Malika Suhard Amandine Meunier - accueil@maisondesprojets.fr - 02.43.27.36.77

Responsable du pôle famille et vie sociale

Lisa Panche Duperray l.pancheduperray@maisondesprojets.fr - 06.81.83.81.21

Animatrice famille

Manon Guy - m.guy@maisondesprojets.fr - 06.18.72.92.91

Chargée de mission vie sociale

Pauline Foulard p.foulard@maisondesprojets.fr - 06.43.22.91.49